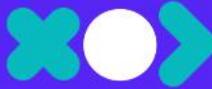




vitafédé  
Ça bouge à l'EPGV !  
**Ensemble  
en forme !**



**RETROUVEZ-NOUS  
EN SAVOIE !**  
52 CLUBS AFFILIÉS  
85 ÉDUCATEURS SPORTIFS  
+ DE 300 SÉANCES  
POUR TOUS LES PUBLICS



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LA SAVOIE**

# **CODEP EPGV 73**

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du samedi 18 novembre 2023**



MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS  
ET DE LA  
VIE ASSOCIATIVE



**Maison des Sports**  
**Parc de Buisson Rond**  
**90 rue Henri Oreiller**  
**73000 CHAMBERY**  
**Tél. 04 79 60 09 83**  
**savoie@comite-epgv.fr**  
**epgv73.fr**

<b>Assemblée Générale – 18 novembre 2023</b>	<b>3</b>
Composition de l'Assemblée Générale	3
Délibération	4
Procès-Verbal de l'AG du 19 novembre 2022	4
<b>Rapport moral de la Présidente (annexe)</b>	<b>4</b>
<b>Rapport d'activité, saison 2022-2023</b>	<b>5</b>
Evolution des licences	5
Répartition des licenciés	5
Présentation des Commissions	6
Bilan des projets 2022-2023 : Développement	7
Bilan des projets 2022-2023 : Communication	7
<b>Rapport financier, saison 2022-2023</b>	<b>8</b>
Compte de résultats	8
Bilan arrêté au 31 août 2023	9
Affectation du fonds de réserve	10
Bilan des aides et soutiens aux clubs	11
Lecture des vérificateurs aux comptes	11
<b>Saison 2023-2024</b>	<b>11</b>
Projets de Développement	11
Communication	12
Les 70 ans du Codep	12
Budgets prévisionnels	13
<b>Informations Fédérales</b>	<b>14</b>
Gévidit	14
Loi de démocratisation du sport	14
<b>Appel à candidatures</b>	<b>14</b>
Délégués aux Assemblées régionale et Fédérale	14
<b>Annexes</b>	<b>15</b>
Rapport moral 2022-2023	15
Compte de résultat 2022-2023	16
Bilan financier 2022-2023	17
Fonds de réserve	17
Bilan des aides & soutiens aux clubs	18
Budget prévisionnel 2023-2024	19
Budget prévisionnel simplifié 2024-2025	20

L'Assemblée Générale du Comité Départemental EPGV de la Savoie est convoquée ce samedi 18 novembre 2023 à l'Auditorium Pierre JOMAIN – Maison des Sports à Chambéry pour clore la saison 2022-2023.

Dès 8h30, les dirigeants présents sont accueillis avec un café gourmand.

A 8h30, émargement et placement dans l'Auditorium.

L'Assemblée Générale débute à 9h15.

## **Assemblée Générale – 18 novembre 2023**

Sylvie Aubertiny, désignée Présidente de séance par vote à l'unanimité, remercie les personnes présentes qui ont fait le déplacement.

### **Composition de l'Assemblée Générale**

#### **- Associations EPGV présentes et représentées : 39**

Section GV	NB LICENCIÉS 2022-2023	NB DE VOIX 2022-2023
AIGUEBELLE	34	3
AIX LES BAINS	803	16
ALBERTVILLE	631	14
BARBY	231	7
BASSENS	236	7
BAUGES LE CHATELARD	18	2
BEAUFORT	84	4
BOURDEAU	20	2
BRISON ST INNOCENT	141	5
CHALLES LES EAUX	107	5
CHAMBERY BISSY	104	5
CHAMBERY CENTRE VILLE	36	3
CHAMBERY CCV	267	8
CHAMBERY FAUBOURG	59	4
CHAMBERY JEAN JAURES	54	4
CHAMOUX SUR GELON	102	5
CLERY	13	2
COGNIN	102	5
ENTRELACS	299	8

EPERSY	28	3
FRONTENEX	125	5
GRESY MONTAILEUR	41	3
MERCURY VERRENS	87	4
MONTMELIAN COEUR	161	6
MONTMELIAN MIXTE	26	3
MOUTIERS	51	4
MYANS	73	4
LA RAVOIRE	91	4
ST ALBAN LEYSSE	115	5
ST JEAN DE MAURIENNE	129	5
ST JULIEN MONTDENIS	37	3
ST PIERRE D'ALBIGNY	110	5
STE HELENE SUR ISERE	66	4
TOURS EN SAVOIE	75	4
VENTHON	32	3
VEREL PRAGONDRAZ	36	3
VIMIINES	140	5
VITAFEDE EPGV 73	107	5
VOGLANS VIVIERS	323	9
<b>TOTAL NB DE VOIX EXPRIMÉES</b>		<b>196</b>

#### **- Associations EPGV excusées : 14**

#### **- Associations EPGV absentes : 26**

**- Animateurs présents :** Josiane Cochini, Benoît Cluzel

**- Animateurs excusés :** Chantal Brachet, Murielle Lemaire, Karine Hirvois, Marie BENTZ

**- Membre excusé :** Louis Garitta

**- Invités excusés :** Maryline Colombo (Présidente FFEPGV), Josie Vermorel (Représentante COREG AuRa), Hervé Gaymard (Président du Conseil Départemental), Claire Broué (Conseillère Technique du COREG AuRa), Thierry Repentin (Maire de Chambéry), Samuel Caillet (Codep 74)

Sylvie Aubertiny présente les membres bénévoles de la Collégiale du Codep ainsi que les 3 salariés présents.

Sylvie Aubertiny dirige la séance et soumet au vote la désignation d'Anne Avogadri, assistée d'Antoine Phomma, comme secrétaires de séance.

**⇒ Désignation des secrétaires de séance soumise au vote et validée à l'unanimité des membres présents**

Sylvie Aubertiny demande à l'assistance deux scrutateurs : Anne Lefay (Pdte Aix-les-Bains) et Bernard Taverne (Pdt Albertville) se portent volontaires.

⇒ **Désignation des scrutateurs de séance soumise au vote et validée à l'unanimité des membres présents**

### Délibération

Sylvie Aubertiny rappelle les modalités de délibération et les chiffres pour atteindre le Quorum.  
Nombre de clubs affiliés : **51**

Nombre nécessaire de clubs présents physiquement pour atteindre le Quorum (1/3 des clubs) : **17**

Nombre de clubs ayant émargé : **25**

Nombre total de voix des membres actifs : **239**

Quorum des voix (50% des voix des membres actifs) : **120**

Nombre total des voix des membres présents ou représentés : **196**

⇒ **Le Quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.**

Sylvie Aubertiny rappelle que les différents votes se font à main levée en dehors des votes de personnes qui se font à bulletins secrets => l'accord à l'unanimité des membres présents est donné.

### Procès-Verbal de l'AG du 19 novembre 2022

La précédente AG du Comité Départemental EPGV de la Savoie s'est tenue le 19 novembre 2022 et le Procès-Verbal en découlant a été diffusé aux clubs le 2 décembre 2022.

Sylvie Aubertiny soumet au vote l'approbation de ce Procès-Verbal à l'assistance.

⇒ **Procès-Verbal de l'AG du 19 novembre 2022 soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

### Rapport moral de la Présidente (annexe)

Nicole Camelin, Représentante légale du Codep EPGV de la Savoie, présente son rapport moral après avoir remercié l'ensemble des bénévoles, clubs, membres du Codir et salariés du CoDep, pour leur engagement auprès d'elle.

⇒ **Rapport moral de la Présidente soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

## Rapport d'activité, saison 2022-2023

### Evolution des licences

Un tableau de l'évolution des licences sur l'ensemble de la Région Auvergne Rhône-Alpes est présenté à l'assistance.

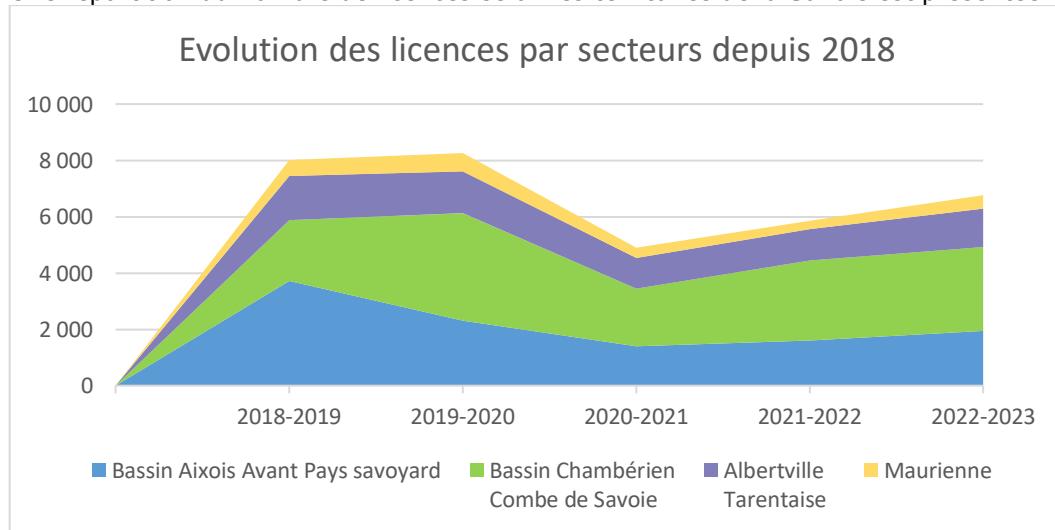
DEPARTEMENT	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
AIN	4 319	4 655	3 411	3 659	4 159
ALLIER	4 519	4 291	2 556	3 333	3 813
ARDECHE	2 548	2 572	1 581	1 832	2 197
CANTAL	1 551	1 545	830	1 107	1 316
DRÔME	5 234	5 512	3 384	4 051	4 640
HAUTE LOIRE	2 130	2 121	1 327	1 547	1 635
HAUTE SAVOIE	4 023	3 663	2 263	2 737	3 325
ISERE	19030	19140	12569	14710	16505
LOIRE	9 033	8 990	4 793	6 782	7 462
PUY DE DÔME	2 193	2 329	1 095	1 757	1 685
RHÔNE	15394	15327	8 507	11566	13628
<b>SAVOIE</b>	<b>8 044</b>	<b>8 265</b>	<b>4 902</b>	<b>5 812</b>	<b>6 727</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>78 018</b>	<b>78 410</b>	<b>47 218</b>	<b>58 893</b>	<b>67 092</b>

On note une amélioration après les années Covid et l'ensemble de la prise de licences semble être sur la bonne voie. Sylvie Aubertiny souligne que le mérite en revient aux clubs et remercie l'ensemble des membres présents.

L'évolution de la Savoie aux regards des autres départements de la région est satisfaisante, mais ne peut être comparée à celles de départements plus urbains ou avec un plus grand nombre d'affiliations (Isère, Rhône).

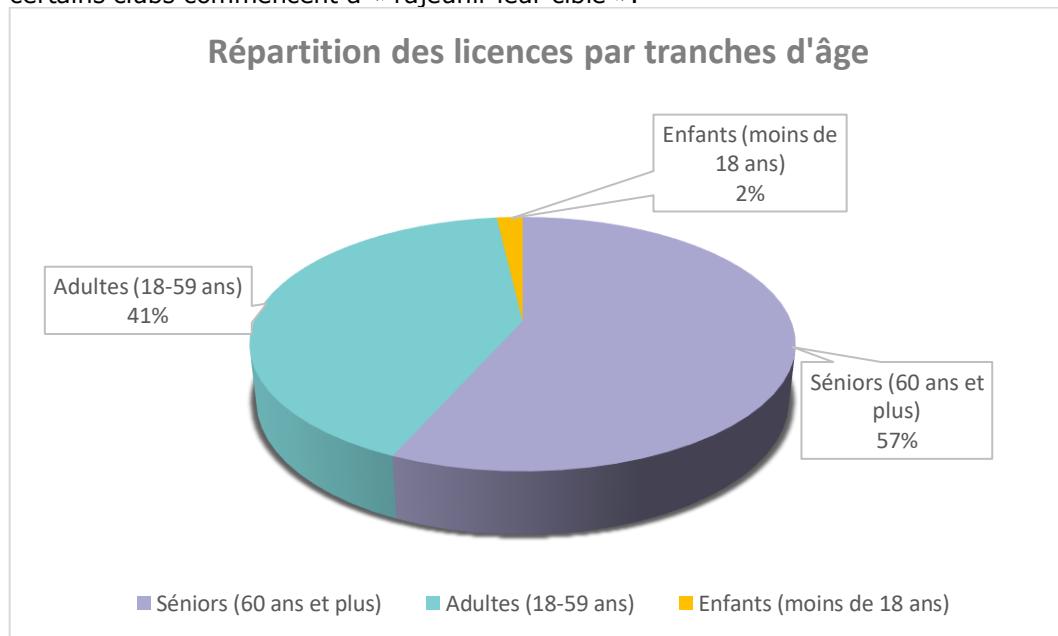
### Répartition des licenciés

Une répartition du nombre de licences selon les territoires de la Savoie est présentée.



On remarque que les courbes se suivent, et l'évolution se fait progressivement. Tous les secteurs géographiques ont sensiblement la même évolution.

On ne constate pas de rajeunissement dans la moyenne d'âge par rapport aux saisons précédentes, ni sur la répartition hommes/femmes. Néanmoins, Sylvie Aubertiny souligne que certains clubs commencent à « rajeunir leur cible ».



Il y a encore une très faible proportion de licences enfants, par manque aussi de cours enfants.

Claire Daumas (Pdte de La Ravoire) demande comment sont comptabilisés les adolescents de son club. Sylvie Aubertiny précise qu'ils sont dans la catégorie enfants jusqu'à leurs 18 ans.

## Présentation des Commissions

Sylvie Aubertiny rappelle à l'assistance que le CoDep comporte 5 commissions thématiques :

- COCOM : communication
- CO SP&L : sports et loisirs
- PRODEV : proximité et développement
- COFORM : formation
- COGEST : gestion

Ces commissions ne fonctionnent que par le bon vouloir des élus, bénévoles et salariés. Cette année, le fonctionnement des commissions a été difficile en raison d'un nombre trop faible pour partager les tâches.

Sylvie Aubertiny rappelle que l'on n'est pas obligé d'être membre du Codir pour intégrer les commissions et fait un appel aux licenciés « du terrain », dirigeants et animateurs en soutien.

### **Prodev :**

La Commission ProDev agit en soutien aux clubs et au développement des clubs. Le Codep met en place des réunions de secteurs. Sur cette saison, une seule réunion a pu se tenir sur le secteur de la Maurienne (La Chambre) avec 4 clubs présents. Sylvie Aubertiny signale que les réunions de secteurs seront relancées sur la saison 2023-2024 afin d'apporter notamment une aide sur les demandes de PSF 2024 ou sur les autres demandes de subvention.

La ProDev comprend aussi la participation aux Assemblées Générales des clubs sur invitation. Un appel aux bénévoles est fait pour rejoindre cette commission.

### **La CoForm :**

La commission Formation a développé deux actions principales sur la saison 2022-2023.

- **Formation AssoConnect pour dirigeants** : 2 sessions de 5 séances ont été faites pour aborder les modules d'AssoConnect avec 8 clubs participants. Quelques clubs utilisent maintenant pleinement AssoConnect dont ceux d'Albertville, CCV Gym Chambéry, Aix-les-Bains... Certains se lancent seulement sur le module site internet. Sylvie Aubertiny précise

que Cécile Mahaut, référente régionale, assiste et développe cette plateforme. Le Codep étudie la possibilité d'organiser une nouvelle session au printemps 2024.

- **Formation Découverte Feldenkrais à Chambéry** : formation dispensée par le Coreg Aura ayant concerné 7 animatrices. La formation a suscité pas mal d'enthousiasme et a permis aux animatrices concernées de mettre en place leurs acquis par ailleurs.
- Pour cette commission, un appel aux bénévoles est fait (animateurs, dirigeants ou adhérents).

#### **Co-Sport & Loisirs :**

La commission s'occupe principalement de l'organisation mensuelle de la randonnée du Codep. Huit randonnées sur 9 prévues initialement ont eu lieu. Ces randonnées rencontrent un beau succès, avec 134 participants d'octobre 2022 à juillet 2023. Sylvie Aubertiny en profite pour remercier Nicole Monneret et André Genix pour leur investissement dans l'élaboration et l'encadrement de ces randonnées ainsi que Josiane Cochini, ABR occasionnelle.

### **Bilan des projets 2022-2023 : Développement**

Sylvie Aubertiny évoque le départ d'Alizée Patiès dès le mois de janvier 2023 et souligne que les projets ont dû malgré tout se poursuivre dans l'attente du recrutement du nouveau Conseiller Développement. Elle revient sur les différentes actions entreprises :

- **Challenge Odyssea** : 87 adhérents identifiés EPGV. Belle journée de partage et de bonnes actions. Des bons d'achat Gévédit ont été offerts par le Codep, à 3 clubs pour leur investissement sur cette opération.
- **Sport en entreprise** : 2 cycles de Boxing Energy, animés par Stéphanie Carpentier, se sont déroulés à l'espace de co-working Walter à Technolac. Au total, 12 personnes se sont inscrites sur les 2 cycles.
- **Atelier Bien Vieillir de la MDQ du Faubourg Montmélian** : atelier de 10 séances animé par Caroline Fréderic. Cet atelier rencontre un bel accueil, animatrice très appréciée.
- **Forum Santé bien-être des mutuelles Radiance** : action découlant d'un partenariat signé par le Coreg AuRa. Le Codep a proposé une conférence sur les bienfaits de l'activité physique ainsi qu'un atelier de marche active animés par Stéphanie Carpentier.
- **Institut du Sein** : 6 séances de Gym douce ont été animées par Laurence Cayot et ont été suivies par 6 patientes de Méripôle.
- **Semaine Mieux-être de l'Office de tourisme de Peisey Vallandry** : 3 animatrices ont été sollicitées pour animer des séances de Nordic Yoga, Pilates, Body Zen et Postural Ball, qui ont touché une quarantaine de personnes. Sylvie Aubertiny souligne que la fréquentation était relativement faible car l'événement était programmé sur la dernière semaine de juin peu propice au tourisme en raison d'une ouverture partielle de la station.

### **Bilan des projets 2022-2023 : Communication**

La parole est donnée à Anne Avogadri, assistante administrative et responsable Communication au Codep, qui fait un rapide retour sur les actions de communication menées sur la saison 2022-2023.

- **Campagnes d'affichage** : un « rythme de croisière » a été pris au niveau de la communication départementale avec deux temps forts :
  - o La campagne pour la licence Tremplin : affichage dans les bus de l'agglomération chambérienne principalement.
  - o La campagne de rentrée : affichage Decaux obtenu sur les communes d'Albertville, Chambéry et Aix-les-Bains.
- Anne Avogadri rappelle à l'assistance qu'il reste des territoires sur lesquels il est difficile de communiquer et qu'il est nécessaire pour les clubs concernés de se rapprocher du Codep pour voir quels média sont mobilisables.
- **Communication digitale** : que ce soit sur le site internet, la fiche Google ou les réseaux sociaux, on constate une fréquentation régulière des internautes, avec des pics de fréquentation après les différentes campagnes. Sur la page « Où pratiquer en Savoie », on constate également que les internautes cliquent principalement sur les liens des sites internet des clubs de l'agglomération chambérienne.
- **Vidéos « projet MMI »** : Anne Avogadri évoque un travail réalisé avec un groupe d'étudiants de l'IUT « Métiers du Multimédia et de l'Internet » afin de réaliser de courtes

vidéos illustrant les univers d'activités. Ce projet totalement gratuit pour le Codep nous a permis d'animer les réseaux sociaux en amont de notre participation au salon Be Fit.

- **Aide à la communication des clubs** : environ 13 clubs ont bénéficié d'une aide à la communication soit pour la conception de supports, de site internet ou pour des travaux de reprographie. Anne Avogadri rappelle que chaque club peut bénéficier de cette aide sur simple demande. Par ailleurs, elle précise aux clubs de veiller au respect de la charte graphique fédérale dans leur communication.

#### ⇒ **Rapport d'activité soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

Avant de passer à la partie financière, Anne Lefay, Présidente du club d'Aix-les-Bains demande la parole afin de remercier l'ensemble du personnel du Codep pour les services et aides apportés aux clubs tout au long de la saison.

## **Rapport financier, saison 2022-2023**

Sylvie Aubertiny passe la parole à Bruno Ambier, secrétaire comptable du Codep EPGV 73, pour la présentation des bilans financiers (cf. tableaux en annexes).

Pour la 1<sup>re</sup> fois, le CODEP a fait appel à un expert-comptable (cabinet Ekosphère) pour superviser le travail comptable effectué durant cette dernière année et certifier ainsi les comptes qui sont présentés.

### **Compte de résultats**

Le total des charges au 31 août 2023 est de **233 439.11€**

Le total des produits au 31 août 2023 est de **239 225.15€**

Soit un résultat positif de **5 816.04€** pour la saison 2022-2023.

A l'appui de tableaux (en annexes), Bruno Ambier détaille la composition des finances du Codep.

### **Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation sont constitués par les principaux postes suivants :

- **Produit des licences collectées** : la part collectée restant au Codep (part départementale + réversion fédérale) s'élève à **54.348.88€** sur la base de 6731 licences souscrites sur la saison (contre 4902 licences pour l'année 2021/22, soit une progression de + 37,3%).  
Les licences des animateurs ont été prises en charge en partie par le Codep comme effort de soutien aux clubs pour un montant de **1.500 €** concernant 81 animateurs et quelques ABR.  
6 licences collectives ont été accordées sous autorisation fédérale, dont 2 au titre de la politique sociale.
- **Participations et partenariats** : La reconduction du partenariat avec le Coreg AuRa a permis le soutien de plusieurs actions :
  - La Gym en milieu carcéral pour 3757,34 €,
  - Les actions de communication : salon du Mieux-Être de l'OT de Peisey Vallandry, partenariat avec l'Institut du Sein, le Sport en Entreprise et les ateliers « Bien Vieillir » de la MDQ du Faubourg Montmélian... le tout pour 2.800 €.
- **Subventions** : L'AFPT (accompagnement et soutien fédéral) a été versée pour un montant réajusté en fin de période à hauteur de **13.816.61 €** contre 11.749 € la saison précédente.  
Versement sur la base de la convention pluriannuelle qui lie le Codep au Conseil Départemental de la somme convenue soit **4.000€**.  
Le PSF a été accordé cette année pour **4.600 €** sur 2 thématiques :
  - CODEP-tête de réseau, pour 3.000 € pour le soutien et le développement des clubs de St-Jean de Maurienne, Brison St-Innocent et le club Vitafédé.
  - Promotion du Sport Santé, pour 1.600 €

Une subvention a été également obtenue au titre du FDVA pour **2.000 €**, qui vise la structuration départementale.

- **Produits financiers** : Ils se sont élevés, pour cette année, à **+3.398,99 €** en cumulé avec l'année précédente. Comptablement, la part encaissée des plus-values réalisées ne le sera qu'au 31 décembre, ce qui entraîne une créance dûe de 1963,54 €.  
Le total des produits d'exploitation du CODEP pour la saison 2022/2023 s'élèvent à **239.255,15€**

### **Charges d'exploitation**

- **Achats** : **1215,79 €** (fournitures administratives...) et **961,70 €** de matériel de sport qui est prêté aux clubs.
- **Services Extérieurs** : le loyer recalculé et valorisé des locaux que le Codep occupe au CDOSS est de **3.384 €** à ce jour. Il n'est demandé au Codep de ne payer que les charges locatives pour **1313,06 €** par an.
- **Autres Services Extérieurs** : à des fins de cohérence et d'une meilleure appréciation des coûts de chaque action, les charges salariales directes ont été affectées sur chaque poste. On notera les éléments suivants :
  - **Aides aux animateurs** : dans leurs cursus de formation pour 697 €
  - **Soutien logistique et financiers aux clubs** : Outre les aides « tête de réseau » déjà évoquées, ce sont des aides ponctuelles aux clubs suivant leurs demandes spécifiques (conception et impression de flyers, par exemple).
  - **Les actions spécifiques de développement** : elles sont budgétairement dans le cadre de fonctionnement qui leur a été alloué.  
L'action qui s'équilibre sur son budget propre est l'action France Parkinson.  
Les autres actions restent subventionnées et soutenues par les partenaires (Coreg en particulier, Conseil Départemental, PSF en co-financement)
- **Charges de personnel** : en deçà des montants alloués par rapport au départ de la Chargée de Développement en février et du recrutement de son remplaçant à partir du 21 août 2023. Par suite des recommandations de l'expert-comptable, il a été comptabilisé pour la 1<sup>re</sup> fois une provision pour congés payés, comme dans toute entreprise normale. Logiquement, cette provision est reprise au début de l'exercice suivant et est réintégrée dans les comptes sociaux.
- **Autres charges courantes** : le montant de la réversion fédérale est techniquement lié au nombre de licences collectées + les licences collectives, licences tremplins et affiliations pour leur intégralité.  
On notera la prise en charge, par le Codep, depuis de nombreuses saisons, de l'ensemble de la cotisation Régionale (0,70 € par licence) des clubs, soit un montant global de **4.681,60€**.
- **Amortissements et provisions** : pas d'investissements amortissables sur cette année. Une dotation mécanique d'un montant de **981,67 €** a été passée.

Le total des charges d'exploitation du Codep pour la saison 2022/2023 s'élèvent à **233.439,11€**.

En conséquence, l'exercice comptable du CODEP se solde par un résultat positif de **+ 5.816,04€**

### **Bilan arrêté au 31 août 2023**

On rappelle que le bilan est une image à un instant T (au 31 août de chaque année) du patrimoine de l'association.

**Actif** : ce sont les avoirs en possession de l'association

- **Immobilisations** : constituées par le parc informatique acquis par l'association, à hauteur de **2.945 €** brut, amorti pour 2.837,76 € cette année et ressortant en conséquence en valeur nette comptable pour **307,24 €**
- **Créances clients** : son volant global est de **2.613,57€**. Il représente ce qui est dû au Codep.  
On note que la subvention du Conseil Départemental doit être versée d'ici la fin d'année civile car les administrations fonctionnent sur la base d'une année civile et non une saison sportive. Rompu de part de **1.000 €** en accord avec l'expert-comptable.
- **Les disponibilités** : Notifiées pour un montant tout confondu de **138.040,12 €**

**Passif :** Il représente la manière dont la structure finance son actif.

- **Réserves :** montant global de **93.568,83 €**, ce sont les fonds permanents du Codep dont les affectations ont été décidées depuis la constitution de l'association,
- **Le report à nouveau en instance d'affectation :** Poste à zéro, puisque le montant a été affecté en vote à la dernière AG.
- **Le résultat de l'année : +5.816,04 €**
- **Les provisions réglementées :** essentiellement affectées à la pérennisation de l'emploi pour **33.339,44 €**.
- **Les dette fiscales et sociales :** **2.582,65 €** liées au paiement en décalé au 15 de chaque mois des charges sociales du mois précédent.
- **Produits constatés d'avance :** liés à une affiliation payée d'avance sur l'exercice pour la saison prochaine (49,00€) et **3.000 €** notifiés sur la base de l'ancienne convention du Conseil Départemental.

Il est rappelé, dans le tableau annexe que le Codep doit au titre de la tête de réseau, la somme de **3.000 €** aux clubs.

### **Appréciation financière**

Au niveau de l'analyse financière, le fonds de roulement de l'association calculé est de **132.417,07€**.

Le fonds de roulement permet de faire momentanément face aux décalages entre encaissements et décaissements des échéances de la structure. Il est négatif de **- 5.623,05**

Ce qui permet de faire ressortir une trésorerie positive de **+138.040,12 €**.

**La structure du CODEP peut donc être qualifiée de robuste aux chocs externes sans remettre en cause sa viabilité immédiate au terme d'un horizon de plus de 10 ans.**

### **⇒ Bilan financier soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

Anne Lefay, Présidente d'Aix-les-Bains, pose des questions sur la valorisation du bénévolat et voudrait connaître le taux horaire fixé. Bruno Ambier répond qu'il n'y a pas de règles en la matière mais que le Codep prend la base du Smic. Il précise que le bénévolat doit être affecté en fonction des projets afin de le valoriser auprès des financeurs. Nicole Camelin précise que chaque membre note les heures de réunions et de rencontres sur les projets mais ne comptabilise pas forcément les heures « à la maison ». Nicole Camelin, qui travaille notamment sur les dossiers financiers (demandes de subventions), note par ailleurs le nombre d'heures passées sur la Commission Gestion.

Anne Lefay demande également un rappel des règles d'obtention des licences collectives. Nicole Camelin rappelle les règles strictes de la Fédération. Pour le Codep, nous avons des licences collectives pour la Gym en milieu carcéral, les ateliers Bien Vieillir de la MDQ du Faubourg, une Maison de retraite...

La licence Développement n'est possible qu'à partir du mois de mars pour la mise en place de nouveaux cours ou d'ateliers spécifiques en vue du développement.

La fédération préfère les licences individuelles car le versement fédéral sur licence est au profit des clubs.

### **Affectation du fonds de réserve**

En conclusion de cette présentation, au vu du constat et du rapport financier, il est proposé d'affecter la totalité du résultat positif de cette année (+5.816,04 €) en imputation négative sur les fonds affectés aux projets associatifs des associations membres.

### **⇒ Affectation du fonds de réserve soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents**

## **Bilan des aides et soutiens aux clubs**

Bruno Ambier présente un tableau synthétique valorisant les aides directes et indirectes faites aux clubs.

Le Codep est une structure ressource pour les clubs, une boîte à outils... Le club Vitafédé est plus axé sur le développement et la promotion de la FFEPGV pour accroître le nombre de licenciés.

Sylvie Aubertiny fait un appel à bénévole pour la gestion du club Vitafédé créé sur demande de la Fédération. Joël Warembourg demande quels sont les arguments de la Fédération pour la création du club. Nicole Camelin explique que les demandes de subvention sont plus intéressantes en passant par ce club plutôt que par le Codep.

70% du temps des salariés du Codep sont affectés aux clubs et 30% pour la gestion interne du Codep. Le bénévolat est estimé à environ 1000h pour le Codep.

Environ 40 000€ sont consacrés au développement des clubs.

Nicole Camelin rappelle que le dispositif Impact Emploi est gratuit pour les clubs mais représente un coût important.

La part départementale permet cette gratuité en partie.

Aujourd’hui 29 clubs passent par Impact Emploi : Bruno Ambier rédige 120 fiches de paie mensuelles, gère les arrêts de travail, les charges sociales et tout ce qui concerne les problématiques en rapport avec le salariat.

## **Lecture des vérificateurs aux comptes**

Bruno Ambier fait la lecture du rapport d’Ekosphère qui atteste que les comptes sont « sincères et véritables ».

Nicole Camelin précise à l’assistance que nous avons eu un contrôle Urssaf cette année qui s’est déroulé sans encombre.

⇒ **Avis des vérificateurs aux comptes et Quitus à la trésorière votés et adoptés à l’unanimité des membres présents**

## **Saison 2023-2024**

---

### **Projets de Développement**

Sylvie Aubertiny présente à l’assistance Antoine Phomma, Conseiller Développement qui a pris ses fonctions à la fin du mois d’août 2023 sur les missions menées auparavant par Alizée Patiès.

Antoine Phomma prend la parole et présente les objectifs du développement pour la saison 2023-2024. Il rappelle ses missions principales, à savoir :

- Accompagnement des clubs, aller à la rencontre des clubs,
- Travailler sur les nouveaux publics
- Proposer des formations en adéquation avec les besoins des animateurs.
- Fédérer les animateurs et les licenciés ; créer de nouveaux partenariats.

### **Be Fit 2023**

Stand tenu avec le club d’Aix-les-Bains, co financeur et partenaire de l’opération. 3 ateliers payants ont été proposés ainsi qu’une initiation au Feldenkrais (gratuite).

Antoine signale que l’évènement est globalement positif surtout pour le club d’Aix mais aussi pour les clubs alentours.

### **Le sport en entreprise**

Le flyer existant a été réactualisé et les tarifs des prestations ont été modifiés en fonction du contexte. Un questionnaire en ligne a été lancé aux CE pour une meilleure évaluation de la demande. Antoine demande aux clubs d’en parler autour d’eux.

Cette année, un partenariat a été conclu avec le CDOSS sur les centres hospitaliers Albertville Moutiers pour 4 cycles avec Audrey Greiffemberg (animatrice sur le club de Cléry).

**Salon du Bien-Être des mutuelles Radiance :** depuis 2021, il existe un partenariat avec toutes les mutuelles Radiance de la région. Plusieurs actions ont été entreprises les saisons précédentes. Pour la saison 2023-2024, un évènement en co-organisation est à l'étude sur le secteur Albertvillois. Le programme et les activités sont encore à définir.

**Forum Bien Vieillir à Chambéry :** il s'est tenu le 17 octobre 2023 au Manège à Chambéry. Environ 50 personnes ont été accueillies sur le stand du Codep. Cela se tient également sur la Semaine Bleue pour laquelle nous demandons aux clubs d'organiser des Portes Ouvertes pour le public senior. Pour la prochaine édition, Antoine demande aux clubs du secteur de venir présenter leurs activités pour la saison prochaine.

**Sport en fête :** cet événement annuel, qui se tient fin août, a dû être annulé pour cause de mauvaise météo.

**2h de sport au collège :** il s'agit d'un dispositif gouvernemental expérimental en 22/23 et lancé cette année sur 750 collèges en France. Sur la Savoie, 8 collèges sont demandeurs. Antoine est en lien avec 3 collèges (2 sur l'agglomération chambérienne et un à Montmélian) et met en place des ateliers. Sur le collège de Côte Rousse, mise en place d'un atelier Self-défense animé par Michel Messina. Sur Montmélian, il devrait y avoir des ateliers Pilates et Gym douce animés par Laurence Cayot.

Joël Warembourg, secrétaire adjoint du club d'Albertville, demande que les clubs soient informés des interventions qui sont développées par le Codep sur les secteurs les concernant. Christine Chaland, Présidente du club Vitaforme de Montmélian, précise que le club propose des cours de Zumba et que cela aurait pu intéresser les collégiens.

Antoine Phomma conclut en précisant que ses missions l'amèneront à rechercher de nouveaux partenaires tout au long de la saison.

## Communication

Anne Avogadri reprend la parole pour rappeler les objectifs en termes de communication :

- Toujours suivre au plus près la communication fédérale mais aussi continuer à se faire reconnaître au niveau territorial,
- Travail en lien avec les axes de la politique de développement : conception de supports spécifiques selon les thématiques abordées,
- Recherche de nouveaux modes et supports pour communiquer : Trouver comment communiquer dans les secteurs plus isolés : besoin de retours des clubs, prospection...

## Les 70 ans du Codep

Anne Avogadri rappelle à l'assistance que 2024 sera marquée par les célébrations des 70 ans du Codep de la Savoie. Un appel à idées a été fait dans les précédents Flash Infos et une première réunion a eu lieu le 7 novembre à la fois en présentiel et en visio avec certains volontaires. Une ébauche de programme est en cours de réalisation avec des événements prévus de janvier à juin 2024 sur différents territoires. Les célébrations se clôtureront sur le week-end du 8 et 9 juin 2024 pour lequel nous recherchons un lieu proposant couchages et repas. **Le 8 juin 2024 est aussi une journée nationale** de promotion de la FFEPGV avec des événements partout en France.

Un nouvel appel à idées/volontés est fait à l'assistance pour faire de ces célébrations un succès, sachant que certains territoires ne sont pas représentés, comme La Maurienne => Les membres présents du club de St-Jean de Maurienne font savoir qu'elles pensent organiser une soirée « repas sportif » sur leur territoire.

## Budgets prévisionnels

Bruno Ambier présente les budgets prévisionnels pour la saison 2023-2024.

### **Produits d'exploitation**

Bruno précise que nous sommes repartis sur un prévisionnel ambitieux de 6300 licences malgré la perte du club de La Motte-Servolex.

Nous avons la confirmation de la reconduction du montant de l'AFPT pour l'exercice en cours. Il y aura une reconduction des principales actions de développement dont il faut souligner qu'un certain nombre seront désormais conduites en toute autonomie par le club Vitafédé (sport en entreprise...).

Dans ce contexte, une nouvelle demande sera menée auprès du FDVA. Nous espérons une reconduction sur la partie PSF. La subvention d'aide à l'emploi sur 3 ans de la part de l'ANS est confirmé à hauteur de 8.000 €.

On notera l'effort volontaire afin de drainer des fonds de la part de partenaires dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire à hauteur de 2.000 €.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers.

### **Charges d'exploitation**

Les principaux postes de dépenses sont reconduits, dont notamment l'aide et le soutien financier du Codep pour moitié du montant de la licence des animateurs (aide estimée à 1520€ sur la base de 80 animateurs licenciés au CODEP)

Un budget spécial a été dégagé et affecté pour la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du Codep ainsi que la journée du Bien-Être à hauteur de 3.000 €.

### **Budget prévisionnel 2024-2025**

Nicole Camelin prend la parole pour présenter un budget simplifié et global pour équilibrer les charges et les produits et qui repart sur la base de 6300 licenciés comme pour la saison 2023-2024.

Nicole prévient l'assistance que le Coreg Aura va augmenter sa part régionale de 0,30€. Jusqu'ici le Codep absorbait totalement la part régionale de 0,70€.

Le Codep propose de scinder désormais la part départementale et la part régionale à partir de 2024-2025, soit 1€ de plus pour les licenciés.

Elle confirme que la licence fédérale 2024-2025 reste à 23€ après lecture du dossier préparatoire de l'AG Fédérale du 16 décembre 2023.

**La licence sera de 29€.  
Montant à porter sur les bulletins d'inscription de la rentrée 24/25  
séparément de la cotisation du Club**

Nicole Camelin rappelle que la part départementale avait été bloquée depuis quelques saisons en raison des bons résultats et de la crise sanitaire.

Jacques Coda, trésorier du club de Frontenex, souligne que la licence représente 30% du budget pour les clubs.

Nicole Camelin rappelle que le Coreg aide les Codep et que les licences permettent la gratuité des services apportés par le Codep. Le licencié doit comprendre que tous les services ont un coût et que cela permet de soutenir les clubs également.

Dans la licence, il y a aussi tous les services proposés par la Fédération : service juridique, assurance, Sacem...

Jean-Claude Trotel, trésorier du club de Chambéry Faubourg, demande si le Codep a une estimation du montant des cotisations versées par les adhérents aux différents clubs => Nicole Camelin estime une variation entre 80€ et 130€ selon l'importance des clubs et les activités proposées. La licence ne fait que transiter dans les comptes du Club - tout comme dans les comptes du Codep hormis la part départementale et le versement fédéral. Le montant de la licence doit impérativement apparaître sur les bulletins d'inscription séparément de la cotisation allouée au Club pour plus de clarté.

Ketty Guillet, trésorière du club de St-Pierre d'Albigny, demande que le changement du tarif de la licence soit annoncé bien en amont par mail à l'ensemble des clubs.

⇒ **Les Budgets prévisionnels sont soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

## Informations Fédérales

### Gévédit

Une présentation rapide des services de la centrale d'achats, service fédéral, est faite à l'assistance.

Sylvie Aubertiny rappelle à l'assistance que chaque club bénéficie d'une dotation annuelle **gratuite** qui dépend du nombre de licenciés. Elle incite les clubs à commander les flyers et goodies nécessaires à leur promotion en prévision des différents forums de rentrée.

Le Codep a sa propre dotation mais, s'il peut parfois dépanner des clubs, les supports sont réservés aux actions propres menées par le Codep (Be Fit, Forum Bien Vieillir...).



Pour les 70 ans du Codep, Claude Rouillé directeur de Gévédit a tenu à offrir 3 bons d'achat en demandant au Codep d'organiser une tombola lors de cette Assemblée Générale. Des tickets de tombola ont donc été distribués à chaque club ayant émargé et nous procédonns alors au tirage au sort des numéros gagnants. Il en résulte le tirage suivant :

- Le club de Cognin gagne un bon d'achat de 50€,
- Le club CCV Gym Chambéry gagne un bon d'achat de 80€,
- Le club de Cléry gagne un bon d'achat de 100€.

### Loi de démocratisation du sport

Sylvie Aubertiny présente les points importants de cette loi du 2 mars 2022 et les impacts sur la gouvernance des Fédérations sportives. Des précisions seront apportées après l'Assemblée Générale fédérale de décembre.

Il en ressort notamment 3 points essentiels :

- L'obligation faite aux structures de la parité hommes/femmes dès 2024 pour la Fédération dans un 1<sup>er</sup> temps.
- Le vote direct des clubs affiliés à l'élection des membres du Comité directeur fédéral et à l'élection du/de la Président<sup>e</sup> de Fédération
- La limitation à 3 du nombre de mandats du/de la Président(e) de la Fédération.

Nicole Camelin informe l'assistance que nous aurons un représentant de la Savoie à la Fédération : François Gruffaz, ancien Président du club d'Aix-les-Bains, se présente à l'élection des nouveaux membres du Comité directeur lors de la prochaine Assemblée Générale Fédérale du 16 décembre 2023.

## Appel à candidatures

Bien que cette Assemblée Générale ne soit pas élective, Sylvie Aubertiny fait un appel à candidature et précise que toute personne intéressée peut intégrer la Collégiale en cooptation comme Viviane Rouchon qu'elle appelle à témoigner.

Viviane Rouchon a intégré la Collégiale en cooptation en cours de saison. Elle explique à l'assistance ce qu'est le rôle de membre de la Collégiale, quelles tâches cela peut engendrer et rassure l'assistance sur la charge de travail que représentent ces missions.

Sylvie Aubertiny précise que les réunions de Collégiale peuvent accueillir en auditeur libre des dirigeants qui souhaitent s'informer sur le fonctionnement et la gestion du Codep.

### Délégués aux Assemblées régionale et Fédérale

Sylvie Aubertiny ira à Lyon pour l'Assemblée Générale du Coreg Aura le 2 décembre 2023 (Elisabeth Girod, suppléante).

Sylvie Aubertiny se rendra également à Dunkerque pour représenter le Codep les 15 et 16 décembre 2023 lors de l'Assemblée Générale Fédérale (Nicole CAMELIN suppléante).

L'Assemblée Générale est clôturée à 12h15, l'assistance est conviée à un buffet.

## ANNEXES

### Rapport moral 2022-2023

« Bonjour à tous les Dirigeants des Clubs de Savoie et leurs Animateurs,  
Merci de votre présence à cette rencontre annuelle et statutaire qui nous rassemble aujourd’hui pour vous rendre compte de la gestion du CODEP EPGV 73, structure déconcentrée de notre Fédération d’appartenance, l’EPGV.

Nous avons conscience de votre implication au sein des Clubs de Savoie que vous menez tous de main de maître. Ce qui nous conforte dans nos objectifs de soutien aux dirigeants et aux animateurs, travaillant pour le maintien et la progression du nombre de licenciés par le développement de nouvelles activités, la formation des Animateurs, dans le but d’apporter confort et Bien Être à chacun.

Nous savons combien il est difficile pour toutes les structures de garder et ou de renouveler les membres des comités directeurs. Le CODEP s’efforce, avec le COREG et la Fédération, de vous apporter les soutiens dont vous avez besoin pour simplifier les tâches administratives, comptables, développement, communication, juridiques...

Nous souhaitons bien sûr que tous les clubs soient pérennes dans un maximum de villages pour rayonner au plus près des pratiquants. Là est le but de chacun de nous. Nous entendons souvent dans vos AG : « Ah non on ne veut pas que cela s’arrête, c’est trop bien ! ». Mais les bonnes âmes manquent à l’appel pour soutenir les dirigeants en place ou en partance.

Le CODEP est aussi là pour éviter la perte d’un Club, par manque d’animateurs ou pour gérer des problèmes financiers. N’attendez pas la dernière limite pour lancer un SOS, nous ferons le maximum pour trouver des solutions ensemble, certains Clubs peuvent en témoigner.

N’oubliez pas les demandes de subventions, qu’elles soient municipales, territoriales ou l’AFDAS pour les formations... Si vous rencontrez des difficultés à remplir ces demandes, n’hésitez pas, nous pouvons vous apporter notre éclairage.

Nous savons que les municipalités vous soutiennent au niveau de la gratuité des salles, de la gratuité des charges éclairage, chauffage - sauf quelques rares exceptions - qui ne sont pas négligeables pour vos finances. Si vous ne recevez pas de subventions en plus, ne leur en voulez pas, vous pourrez même leur demander le chiffre correspondant au coût locatif des salles utilisées par votre Club, vous reporterez ce montant sur votre compte-rendu financier lors de votre AG. Ce sera une forme de connaissance vis-à-vis de la Mairie.

Pour terminer, nous avons un projet important dans la vie du CODEP : Fêter ses 70 ans en juin 2024 ! Vous avez déjà reçu quelques informations ou demandes de notre part, nous vous parlerons de l’avancée de ce projet au cours de l’Assemblée Générale.

Nous espérons marquer cette année olympique de notre signature ! Continuons de rêver, soyons fous, mais gardons notre envie de sport loisir et bien être !

Merci de votre attention, »

Je voudrais adresser mes remerciements :

Aux Membres bénévoles et aux salariés du CODEP qui m’accompagnent,

A Mme Maryline COLOMBO, Présidente Fédérale et son équipe, pour le soutien technique et financier,

Au COREG EPGV AURA, en tant qu’organisme de formations et soutien au développement,

A M. Hervé GAYMARD, Président du Conseil Départemental et son équipe pour l’aide financière nécessaire à la réalisation de nos projets, la mise à disposition des locaux de la Maison des Sports,

A M. Emmanuel TRIOMPHE DSDEN/SDJES 73 Conseiller sportif pour le dossier ANS Emploi soutenu par la DRAJES

A M. Fabien BROUQUIER, Chef du service JES DSDEN et son équipe pour le soutien financier,

A M. Jean Claude TONDEUR, Président du CDOS Savoie pour les appuis logistiques, les activités collaboratives,

A vous tous Dirigeants bénévoles, Animateurs professionnels qui oeuvrez sur le terrain pour préserver les activités de Loisirs et de Bien-Être Sport Santé acquises sur notre territoire savoyard.

**Nicole CAMELIN,**

**Représentante légale de la Collégiale du Comité Départemental EPGV de Savoie**

## Compte de résultat 2022-2023

COMPTEDERESULTAT(avant affectation)					
CHARGES			PRODUITS		
COMPTEDERESULTAT AU 31 AOUT 2023	Au 31 Août 2023	PREVISIONS 2022/2023	COMPTEDERESULTAT AU 31 AOUT 2023	Au 31 Août 2023	PREVISIONS 2022/2023
<b>60 : ACHAT</b>	<b>2 524,35 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>70 : VENTESde PRESTATIONSde SERVICES</b>	<b>8 289,00 €</b>	<b>5 800,00 €</b>
Fournitures administratives	1 215,79 €	1 000,00 €	Atelier prévention (MDDQfbg Montemélian)	600,00 €	500,00 €
Equipements et petits matériels			Séances et formations vendues (France Parkinson)	2 340,00 €	2 000,00 €
Achats de matériaux de sport	961,70 €	500,00 €	Cours de GYM/ENTREPRISE	3 156,00 €	2 500,00 €
Achat objets de communication	346,86 €	500,00 €	Actions promotionnelles	1 460,00 €	
			CoSPORT (participations rando)	733,00 €	800,00 €
<b>61 : SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>3 180,84 €</b>	<b>3 840,00 €</b>	<b>74 : SUBVENTIONS AFFECTEES AUX ACTIONS</b>	<b>24 416,61 €</b>	<b>18 749,00 €</b>
Location CDOS et LOCABO	2 455,54 €	2 500,00 €	PSF2023	4 600,00 €	3 000,00 €
Assurances	662,00 €	690,00 €	FDVA/DRAJES	2 000,00 €	
Honoraires et séjours extérieurs, secrétariat CDOS		450,00 €	Conseil Départemental	4 000,00 €	4 000,00 €
Entretien et maintenance + sce personnel ext.	63,30 €	200,00 €	Accompagnement Fédéral (AFPT)	13 816,61 €	11 749,00 €
			Accompagnement Aide à l'emploi (ANS)		
<b>62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>32 518,55 €</b>	<b>23 200,00 €</b>	<b>75 : AUTRES P.D.T DEGESTION COURANTE</b>	<b>200 645,41 €</b>	<b>186 955,00 €</b>
Formations	1 744,37 €	2 000,00 €			
Formation du personnel du CODEP					
Formation des élus du CODEP	1 744,37 €	2 000,00 €			
Aides à la formation des animateurs + ABR					
Réunions collégiales	401,00 €	1 000,00 €			
Réunions de la collégiale	401,00 €	1 000,00 €			
Commissions	3 219,22 €	3 000,00 €			
Coform		100,00 €			
Codex + Prodev	299,76 €	1 000,00 €			
Cocom	730,20 €	100,00 €			
Cosport	605,60 €	800,00 €			
Cogest + administratif du CODEP	1 583,66 €	1 000,00 €			
Assemblées Générales et autres rassemblements	2 554,44 €	1 850,00 €	<b>TOTAL RESTANT AU CODEP</b>	<b>54 348,88 €</b>	<b>49 700,00 €</b>
AGCO DEPEt réceptions hors AG	1 612,80 €	1 100,00 €	REVERSEMENT À LA FFEPGV	135 153,12 €	124 700,00 €
AGCO REG et rassemblements régionaux	50,50 €	250,00 €	Licences TREMPIN	410,00 €	300,00 €
AGFFEPGV et rassemblements fédéraux	883,04 €	500,00 €	Affiliations fédérales	2 975,00 €	2 500,00 €
Autres rassemblements et réceptions	8,10 €		Autres produits liés aux licences		
70 ème anniversaire CODEP73+ Journée du BE			Total reversement fédéral	138 538,12 €	127 500,00 €
Promotion et Développement (Prodev)	23 289,89 €	14 350,00 €	Participations COREG+FEDERATION+autres	7 758,41 €	19 400,00 €
AGdesClubset autres réunions	492,88 €	500,00 €	Participation COREG aux actions de développement	6 557,34 €	9 700,00 €
Réunions des Clubs			Autres remboursements divers COREG	562,53 €	7 000,00 €
Soutien CODEP logistique et financier aux Clubs	1 140,50 €	2 000,00 €	Participation Appel à projet "BEFIT"		2 000,00 €
Soutien CODEP à la licence des animateurs	1 500,00 €	1 800,00 €	Participations FEDERATION	638,54 €	700,00 €
COREG dynamique Territoriale	178,90 €				
Actions de Développement Spécifiques	19 968,61 €	10 050,00 €	Participations Fédérales à l'événementiel		
Gym entreprise	4 863,93 €	1 500,00 €	Autres (remboursements de frais)	638,54 €	700,00 €
Gym Carcérale	4 088,15 €	1 900,00 €	Participations autres partenaires (70 ème anniversaire)		
Be Fit	4 927,95 €	4 000,00 €	<b>77 : PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 398,99 €</b>	<b>437,67 €</b>
Actions promotionnelles	1 379,75 €				437,67 €
			<b>77 et 79 : PRODUIT EXCEPTIONNEL Set TRANSFERT DECHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 328,00 €</b>	<b>3 200,00 €</b>
Odyssée	1 662,00 €	900,00 €	Transferts de charges sur exercice antérieur (Crédit URSSAF)		
Activités Physiques Adaptées (APA)	3 046,83 €	1 750,00 €	Remb. SST/CODEP regroupant		1 500,00 €
- France Parkinson	2 213,53 €	1 250,00 €	<b>ODYSSEA</b>	<b>1 328,00 €</b>	<b>900,00 €</b>
- Bien vieillir	833,30 €	500,00 €	Ventes et locations matériels de sport		800,00 €
Autres charges de gestion courante	1 318,63 €	1 000,00 €			
Internet, frais postaux, télécoms,	787,17 €	600,00 €			
Services bancaires et assimilés	531,46 €	400,00 €			
<b>64 : CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>49 728,79 €</b>	<b>56 000,00 €</b>			
Part employeur en for. Prof. Continue	954,45 €				
Rémunération du personnel permanent du CODEP	39 879,66 €	45 000,00 €			
Charges sociales + cotisation SST	6 929,71 €	9 500,00 €			
SSTS CODEP	360,00 €	1 500,00 €			
Provisions sur congés payés+ch.sociales	1 604,97 €				
<b>65 : AUTRES CHARGES DEGESTION COURANTE</b>	<b>143 673,28 €</b>	<b>129 120,00 €</b>			
Prélèvements LICENCES FFEPGV	138 761,68 €	124 700,00 €			
Redevance COREG/ licences	4 681,60 €	4 200,00 €			
Cotisation CDOS	130,00 €	120,00 €			
Cotisation COSMO	100,00 €	100,00 €			
Autres charges diverses					
Reversion techniques licencés en cours					
<b>67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
<b>68 : DOTATIONS AUX PROV.D'EXPLOIT.</b>	<b>1 813,30 €</b>	<b>981,67 €</b>	<b>78 : REPRISE SUR PROV.D'EXPLOIT.</b>	<b>1 177,14 €</b>	<b>0,00 €</b>
Prov. de régul. sur cotisations			Rep. de régul sur cotisations		
Provisions affectées aux projets des Clubs			Produits à recevoir		
Dotations aux amortissements sur matériels	981,67 €	981,67 €	Avoir sur licences		
Autres régularisations diverses	831,63 €		Regul divers sur exercices antérieurs	1 177,14 €	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>233 439,11 €</b>	<b>215 141,67 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>239 255,15 €</b>	<b>215 141,67 €</b>
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT</b>			<b>VALORISATION DU BENEVOLAT</b>	<b>992 Heures</b>	<b>12,00 €</b>
<b>VALEUR LOCATI MEDES LOCAUX DU CDOS</b>			<b>VALEUR LOCATI MEDES LOCAUX DU CDOS</b>		
<b>Résultat provisoire brut</b>	<b>5 816,04 €</b>	<b>0,00 €</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>239 255,15 €</b>	<b>215 141,67 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>239 255,15 €</b>	<b>215 141,67 €</b>

## Bilan financier 2022-2023

BILAN AU 31 AOUT2023 (avant affectation)					
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS	NET	PASSIF	NET
Matériels informatiques	2 945,00€	2 637,76 €	307,24 €	Fonds associatifs de réserve	50 000,00 €
				Fonds affectés aux projets du CD	20 000,00 €
Dépôts et cautionnements versés	200,00 €	200,00 €	- €	Fonds affectés aux projets associatifs	23 568,83 €
				Total des fonds de réserves	93 568,83 €
				Report à nouveau en instance d'affectation	
Total immobilisé	3 145,00 €	2 837,76 €	307,24 €	Résultat de l'exercice en cours	5 816,04 €
Créances Clients	876,77 €		876,77 €	Provisions réglementées	33 339,44 €
Autres créances dues	736,80 €		736,80 €		
Subvention Conseil Départemental	1 000,00 €		1 000,00 €		
Total des créances clients	2 613,57 €		2 613,57 €		
Livret A	74 319,48 €		74 319,48 €	Total des fonds propres	132 724,31 €
CSL	52 593,67 €		52 593,67 €		
Compte "Gestion des CAD"	488,70 €		488,70 €	Dettes fiscales et sociales	2 582,65 €
Compte courant du CODEPde l'EPGV73	8 674,73 €		8 674,73 €	Prov sur congés à payer	1 604,97 €
Intérêts courus s/ placements financiers	1 963,54 €		1 963,54 €		
Total des disponibilités	138 040,12 €		138 040,12 €	Produits constatés d'avance	4 049,00 €
TOTAL ACTIF	143 798,69 €	2 837,76 €	140 960,93 €	TOTAL PASSIF	140 960,93 €
CREANCES(Détails des créances les plus significatives)		€	DETTES		€
MDQ MONTMELIAN		600,00 €	Reversion au titre de la Tête de réseau		3 000,00 €
EPGV/VOGLANS LICENCE COLLECTIVE		175,50 €	Dont provision sur CP dans dettes fiscales et sociales		1 604,97 €
GV/CHAMOUX SUR GELONSPARTICIPATION ODYSSEA		152,00 €	Prod. Const.d'avance (dont sub Cons.Deptal.)		4 000,00 €

## Fonds de réserve

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2022/23				
AFFECTATION DES FONDS ASSOCIATIFS	Au 31 Aout 2022 après affectation voté à la dernière AG	Résultat au 31 Aout 2023 (avant affectation)	Report du résultat de l'année	Proposition d'affectation du report à nouveau
Réserve associative	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Fonds affectés aux projets du CE	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Fonds affectés aux projets des associations membres du CD	23 568,83 €	23 568,83 €	23 568,83 €	23 568,83 €
Dotation en fonds propres à VITAFEDECLU				1 500,00 €
Report à nouveau en instance d'affectation future			5 816,04 €	4 316,04 €
Résultat en instance d'affectation		5 816,04 €		
Fonds affectés à l'emploi des salariés	33 339,44 €	33 339,44 €	33 339,44 €	33 339,44 €
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS</b>	<b>126 908,27 €</b>	<b>132 724,31 €</b>	<b>132 724,31 €</b>	<b>132 724,31 €</b>
Proposition d'affectation du résultat :				
- 4 316,04 € en instance d'affectation future				
- 1 500 € de versement en fonds propres à VITAFEDECLUB				

## Bilan des aides & soutiens aux clubs

AIDES ET SOUTIENS ACCORDES AUX CLUBS	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/23
Nb de licences	8030	8265	4902	5810	6731
Part Départementale collectée sur licence	36 135,00 €	37 192,50 €	22 059,00 €	26 145,00 €	33 655,00 €
Aide et soutien matériel aux ass.+ réunions	498,03 €	282,39 €	232,45 €	769,67 €	1 140,50 €
Aide et soutien financier aux ass.	2 396,50 €	1 137,79 €	4 026,19 €	1 888,57 €	
Aides financières aux animateurs et formations	1 520,00 €	1 100,00 €	600,00 €	1 400,00 €	866,40 €
Prise en charge des licences animateurs		4 170,00 €	2 856,00 €	3 105,90 €	1 500,00 €
Prise en charge de la part de la reversion des licences COREG(prélèvement sur la Part dptale)	5 621,00 €	5 785,50 €	3 431,40 €	4 067,00 €	4 681,60 €
Autres prises en charges diverses		813,55 €			
Affectation des charges de salaire à l'aide aux clubs (70% estimée de la masse salariale + globale)	29 300,00 €	31 305,00 €	27 900,00 €	37 964,74 €	32 766,56 €
<b>TOTAL DESSOUTIENS AUX CLUBS</b>	<b>39 335,53 €</b>	<b>44 594,23 €</b>	<b>39 046,04 €</b>	<b>49 195,88 €</b>	<b>40 955,06 €</b>
Déficientiel par rapport à la part collectées (investissement du CODEP/surfonds propres)	-3 200,53 €	-7 401,73 €	-16 987,04 €	-23 050,88 €	-7 300,06 €
Fonds affectés aux projets associatifs (bilan du CODEP) Provision effectuées	13 728,08 €	16 929,85 €	28 929,85 €	23 568,83 €	23 568,83 €
Variation des Fonds propres disponibles à l'engagement pour le soutien au réseau associatif	10 527,55 €	9 528,12 €	11 942,81 €	517,95 €	16 268,77 €
Pour mémoire AFPT annuelle	17 440,00 €	16 900,00 €	10 140,00 €	11 749,00 €	13 816,61 €

Valorisation chiffrées du bénévolat des membres du CODEP					
Nb d'heures effectuées	353,25	743,5	587,5	931,5	992
Taux de valorisation estimé	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
Valorisation monétaire moyenne	4 239,00 €	8 922,00 €	7 050,00 €	11 178,00 €	11 904,00 €

## Budget prévisionnel 2023-2024

COMPTEDERESULTAT PREVISIONNEL 2023/24		
CHARGESPRODUITS		PREVISIONNEL 2023/24
<b>60 : ACHATS</b>	<b>2 500,00 €</b>	
Fournitures administratives	1 000,00 €	
Equipements et petits matériels		
Achats de matériels de sport	1 000,00 €	
Achat objets de communication	500,00 €	
<b>61 : SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>3 840,00 €</b>	
Location CDOSEt LOCABO:	2 500,00 €	
Assurances	690,00 €	
Honoraires et séances extérieures, secrétariat CDOSE	450,00 €	
Entretien et maintenance + sce personnel ext.	200,00 €	
<b>62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>36 570,00 €</b>	
Formations	2 000,00 €	
Formation du personnel du CODEP		
Formation des élus du CODEP	2 000,00 €	
Aides à la formation des animateurs+ ABR		
Réunions collégiale	500,00 €	
Réunions de la collégiale	500,00 €	
Commissions	4 300,00 €	
Coform	100,00 €	
Codex + Prodev	950,00 €	
Cocom	950,00 €	
Cosport	800,00 €	
Cogest + administratif du CODEI	1 500,00 €	
Assemblées Générales et autres rassemblements	4 800,00 €	
AGCO DEPEt réceptions hors AC	1 300,00 €	
AGCO REGrassemblements régionaux	200,00 €	
AGFFEPGVet rassemblements fédéraux	200,00 €	
Autres rassemblements et réceptions		
70 ème anniversaire CODEP73+ Journée du BE	3 100,00 €	
Promotion et Développement (Prodev)	23 820,00 €	
AGDesClubset autres réunions	500,00 €	
Réunions des Clubs		
Soutien CODEPlogistique et financier aux Clubs	1 500,00 €	
Soutien CODEPà la licence des animateurs	1 520,00 €	
COREGDynamique Territoriale	1 000,00 €	
Actionset Développement Spécifiques	20 300,00 €	
Gymen entreprise	5 500,00 €	
Gym Carcérale	4 500,00 €	
Be Fit	4 000,00 €	
Actions promotionnelles	2 300,00 €	
Odyssée	900,00 €	
Activités Physiques Adaptées (APA)	3 100,00 €	
- France Parkinson	2 400,00 €	
- Bien vieillir	700,00 €	
Autres charges de gestion courante	1 150,00 €	
Internet, frais postaux, télécoms,	600,00 €	
Services bancaires et assimilés	550,00 €	
<b>64 : CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>62 060,00 €</b>	
Part employeur en faveur du Prof. Continué	1 500,00 €	
Rémunération du personnel permanent du CODEI	48 300,00 €	
Charges sociales + cotisation SST:	9 900,00 €	
SSTS/CODEP	360,00 €	
Provisions sur congés payés+ch sociales	2 000,00 €	
<b>65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>132 537,15 €</b>	
Prélèvements LICENCES FFEPGV	127 897,15 €	
Redevance COREG/ licences	4 410,00 €	
Cotisation CDOS:	130,00 €	
Cotisation COSMO:	100,00 €	
Autres charges diverses		
Reversion technique sur licences en cours		
<b>67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>68 : DOTATIONS AUX PROJETS D'EXPLOITATION</b>	<b>307,24 €</b>	
Prov. de régul. sur cotisations		
Provisions affectées aux projets des Clubs		
Dotations aux amortissements sur matériels		
Autres régularisations diverses		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>237 814,39 €</b>	
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT</b>		
<b>VALEUR LOCATMEDILOCAUX DU CDOSE</b>		
<b>Résultat provisoire brut</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>237 814,39 €</b>	
<b>COMPTEDERESULTAT</b>		
		PREVISIONNEL 2023/24
<b>70 : VENTESde PRESTATIONSDE SERVICES</b>	<b>9 400,00 €</b>	
Atelier prévention (MDQFbg Montemélian)	600,00 €	
Séances et formations vendues (France Parkinson)	2 500,00 €	
Cours de GYM ENTREPRISE	3 500,00 €	
Actions promotionnelles	2 000,00 €	
CoSPORT (participations randonnées)	800,00 €	
<b>74 : SUBVENTIONS AFFECTEES AUX ACTIONS</b>	<b>30 816,61 €</b>	
PSF2023	3 000,00 €	
FDIV/DRAJES	2 000,00 €	
Conseil Départemental	4 000,00 €	
Accompagnement Fédéral (AFFT)	13 816,61 €	
Accompagnement Aide à l'emploi (ANS)	8 000,00 €	
<b>75 : AUTRES PDT DEGESTION COURANTE</b>	<b>190 276,00 €</b>	
<b>GESTION DES LICENCES</b>		
Licences des animateurs fabriquées		
Total licences individuelles collectées		176 400,00 €
(dont licences des animateurs pour compte de VITAFEDECLUB)		3 040,00 €
Total licences collectives collectées		500,00 €
(licences collectives pour le compte de VITAFEDE)		
<b>TOTAL COLLECTE</b>	<b>176 900,00 €</b>	
- Reversement Fédéral sur licences indiv.	19 278,00 €	
- Part Départementale sur licence indiv.	31 500,00 €	
- Reversement Fédéral sur licences collectives	80,85 €	
<b>TOTAL RESTANT AU CODEF</b>	<b>50 858,85 €</b>	
<b>REVERSEMENT A LA FFEPGV</b>	<b>126 041,15 €</b>	
Licences TREMLIN:		300,00 €
Affiliations Fédérales		3 076,00 €
Autres produits liés aux licences		
Total reversement fédéral		129 417,15 €
Participations COREG+FEDERATION+autres		10 000,00 €
Participation COREG aux actions de développement		7 200,00 €
Autres remboursements divers COREG		600,00 €
Participation Appel à projet "BEFIT"		1 500,00 €
Participations FEDERATION		700,00 €
Participations Fédérales à l'événementiel		
Autres (remboursements de frais)		700,00 €
Participations autopartenaires (70 ème anniversaire)		2 000,00 €
<b>77 : PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 000,00 €</b>	
		2 000,00 €
<b>77 et 79 : PRODUITS EXCEPTIONNELS ET TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 200,00 €</b>	
Transferts de charges sur exercice antérieur (Crédit URSSAF)		
Remb. SST/CODEP Régroupant		1 500,00 €
ODYSSEA		900,00 €
Ventes et locations matériels de sport		800,00 €
<b>78 : REPRISE SUR PROJETS D'EXPLOITA</b>	<b>121,78 €</b>	
Rep. de régul sur cotisations		
Produits à recevoir		
Avoir sur licences		
Regul. divers sur exercices antérieurs		121,78 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>237 814,39 €</b>	
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT</b>	<b>11 904,00 €</b>	
<b>VALEUR LOCATMEDILOCAUX DU CDOSE</b>	<b>3 384,00 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>237 814,39 €</b>	

## Budget prévisionnel simplifié 2024-2025

PREVISIONNEL 2024/2025				
	CHARGES	€	PRODUITS	€
60	Achats	2 500,00 €	70 Ventes de Prestations de Services	13 700,00 €
61	Services Extérieurs	3 800,00 €	74 Aides et Subventions	34 000,00 €
62	Autres Services Extérieurs	33 400,00 €	75 Autres Produits de Gestion Courante (dont produits collectés sur licences)	187 000,00 € 182 700,00 €
63	Impôts et Taxes		76 Produits Financiers	2 000,00 €
64	Charges de Personnel	62 000,00 €		
65	Autres charges de gestion courante (dont réversion fédérale)	135 000,00 € 132 000,00 €		
	TOTAL	236 700,00 €	TOTAL	236 700,00 €